

LE MOT DU MAIRE

Chères Combovinoises, chers Combovinois,

Nous avons entamé, ces dix dernières années, une dynamique de projets importante. **Sur le plan stratégique**, un nouveau document d'urbanisme a été réalisé afin de maîtriser le développement urbain et une réflexion globale sur l'ensemble des bâtiments publics. **Sur le plan opérationnel**, une nouvelle école élémentaire a été construite et l'ancienne école a été réhabilitée en mairie. De nouvelles pistes sont explorées autour de différentes thématiques et enjeux : vie locale/animation, cheminements doux, sécurité sur les voies ou encore organisations des espaces de stationnement. **Cette réflexion englobe aussi bien les espaces publics que les bâtiments communaux en devenir.**

Des habitants volontaires ont pu participer au diagnostic lors d'une balade villageoise. À l'issue de celle-ci, une réunion de restitution a permis de croiser les points de vue des participants en présence accompagnante des professionnels du Conseil en Architecture et urbanisme de la Drôme et du Parc Naturel Régional du Vercors dans son expertise en paysage et urbanisme.

L'étape suivante : la municipalité va d'ici quelques semaines choisir une équipe de maîtrise d'œuvre pour mettre en lien les différents projets à l'étude et en cours. Cette mission d'étude permettra d'avoir une démarche globale d'aménagement à l'échelle du village et une feuille de route ambitieuse et cohérente avec une attention particulière sur notre cadre de vie, enjeu essentiel. Pour y parvenir, le travail de cette rentrée 2023 est l'élaboration du cahier des charges de l'accord-cadre. **Notre ambition est d'imaginer un projet global** et de disposer fin du 1^{er} semestre 2024 des scénarii d'aménagements des voiries et des espaces publics. Les chiffrages qui résulteront des découpages spatiaux nous permettront de phaser notre projet dans le temps en cohérence avec les capacités financières de la commune.

En parallèle, nous poursuivons nos efforts pour entreprendre dans les meilleurs délais des **travaux de rénovation thermique sur deux logements communaux**. Nos demandes de subventions sont en cours de traitement par nos partenaires financiers et conditionnent le volume de prestations que nous pouvons envisager.

Enfin, deux prochains événements locaux sont proposés en ce début du mois d'octobre : le club de l'amitié vous propose un vide grenier dimanche 8 octobre et nous renouvelons notre participation au chemin des artistes. Soyez curieux et partagez une belle émotion !

Vous en souhaitant une bonne lecture.

Bien cordialement, Séverine BOUIT, Maire

LE SECRÉTAIRE DE MAIRIE

Après de nombreuses années à la mairie de Combovin, Stéphanie a choisi de prendre une disponibilité. Nous lui souhaitons cette parenthèse sereine et épanouissante. Le poste de secrétaire de mairie se libérant, Thomas SERAFINI, qui avait pour souhait d'apporter un service aux habitants est donc arrivé en juin pour prendre ses nouvelles fonctions. La diversité des missions de ce métier confirme que ce poste est à la hauteur de ses attentes. L'état civil et l'urbanisme qui demandent beaucoup de rigueur suscitent déjà beaucoup d'intérêt auprès de Thomas.

Une visite des bâtiments communaux et de la commune a été effectuée avec élus et agent afin de lui permettre d'acquérir une meilleure connaissance de notre territoire.



Bienvenue à lui !

LES AGENTS DE CANTINE

Emmanuelle, Lætitia et Marianne avec les agents de cantine de Châteaudouble et Peyrus ont fini les vacances scolaires studieusement. Une journée de formation a été consacrée aux bonnes pratiques en matière d'hygiène et de sécurité alimentaire et plus spécifiquement lorsque les repas sont livrés en liaison froide comme cela est le cas sur le Regroupement Pédagogique Intercommunal. Chacune a pu actualiser et approfondir ses connaissances et partager son expérience.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Une trentaine d'enfants déjeunent à Combovin dans les locaux de la salle des fêtes qui fait office de cantine.

A promotional flyer for a HACCP training course. The flyer has a teal border and contains the following information:

- Logo for "agrosult" with the tagline "FORMATION & CONSEIL EN SÉCURITÉ ALIMENTAIRE".
- Image of a person in a white lab coat and hat working in a kitchen.
- Image of a person holding a tablet displaying the HACCP logo.
- Image of hands chopping vegetables.
- Image of laboratory glassware with colored liquids.
- Text: "Formation H&S alimentaire"
- Text: "HACCP, on me livre les repas : Les bonnes pratiques d'hygiène & de sécurité alimentaire en cuisine satellite"
- Text at the bottom: "Formateur : Amaury GUYONNET" and "vendredi 1^{er} septembre 2023 à COMBOVIN"

UNE FIN D'ANNÉE SCOLAIRE BIEN REMPLIE (CMJ)

LES GESTES DE PREMIERS SECOURS

À l'initiative du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), une formation de 2 heures aux gestes de 1^{ers} secours a été proposée le jeudi 6 juillet. Dix jeunes Combovinois se sont inscrits pour y participer. Nicolas, le formateur de la Protection Civile a su captiver leur attention en les faisant pratiquer notamment la mise en sécurité de blessés mais également une initiation au massage cardiaque. Chaque participant s'est vu délivrer un Diplôme d'apprenti secouriste et un petit memento rempli au cours de la formation. Les retours de participants : « *Utile* » « *J'ai bien aimé le massage cardiaque* » « *Je m'attendais à un truc ennuyeux, mais au final c'était très intéressant* »



POLLUTION DES MILIEUX AQUATIQUES

Les membres du CMJ ont également souhaité mener une action pour sensibiliser la population aux risques de pollution des milieux aquatiques, et notamment aux risques liés aux déversements illicites dans les canalisations d'eau pluviale. Des inscriptions bleues « **ICI COMMENCE LA MER – NE RIEN JETER** » ont fleuri à proximité des grilles d'eau pluviale dans le village. Même si notre commune est éloignée de la mer, cette initiative est bienvenue dans la lutte contre la pollution des milieux aquatiques.

Selon le Ministère de la transition écologique, « 80 % des déchets marins proviennent des activités à terre. Ce sont des déchets qui ont gagné la mer ou qui y ont été jetés. » Arrêter de jeter ses débris dans les avaloirs peut donc réellement changer les choses dans la lutte contre la pollution des milieux aquatiques.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le CMJ va débuter une nouvelle année. Si vous souhaitez y participer vous devez faire parvenir une lettre de candidature en mairie avant le 20 octobre 2023. Rendez-vous samedi 21 octobre à 10h00 en salle de conseil municipal.

AMÉNAGEMENTS DE SÉCURITÉ

Afin de garantir la sécurité des enfants, des parents, et de tout autre usager de la voie publique, et afin de faciliter la manœuvre des cars scolaires en supprimant les difficultés de retournement constatées avec Valence Romans Mobilité, la commune de Combovin vous demande de stationner seulement sur les emplacements dédiés.

Nouveautés rentrée 2023 :

UNE LIGNE JAUNE CONTINUE LE LONG DES TROTTOIRS.

Une large bande jaune de trottoir discontinue en bordure signale un stationnement interdit à tous véhicules. Tout comme le stationnement en pointillés jaunes, une ligne jaune continue le long de la chaussée implique qu'un véhicule n'est pas autorisé à stationner sur l'emplacement délimité. Mais plus encore, il n'est pas non plus en droit de s'y arrêter.

En cas de manquement aux règlements, l'automobiliste est passible d'une contravention de 35 € selon l'article R417-10 du Code de la route.



UN NOUVEAU STATIONNEMENT PUBLIC EST PROPOSÉ À PROXIMITÉ DE L'ÉCOLE, CARREFOUR ROUTE DE CHABEUIL / CHEMIN DE LA REMISE.

Pour optimiser la sécurité aux heures d'arrivée et sorties d'école, il vous est recommandé de repartir par le chemin de la remise si vous repartez dans la direction de Chabeuil ou Châteaudouble. L'installation prochaine d'un miroir viendra améliorer la visibilité pour la sortie rue du 22 juin 1944. La vitesse en agglomération à partir du panneau « COMBOVIN » est à 30 km/h maximum.

TRAVAUX VOIRIE COMMUNALE



Les travaux de voirie réalisés ce mois de septembre sur le plateau :

- la réfection totale du **chemin de Ronchay** car très dégradé, la reprise des pentes, la pose d'un collecteur pour l'écoulement des eaux pluviales et la réalisation d'un enrobé sur l'ensemble du chemin. Les riverains ont bénéficié de la présence de l'entreprise pour reprendre le goudron de leur cour à leurs frais.
- **chemin de Marquet** : la «patte d'oie» d'entrée de la première ferme a été reprise et des emplois effectués sur le reste de la voie.

ASSAINISSEMENT : CURAGE DES BOUES

RAPPEL

AUX COMBOVINOIS ET À LEURS VISITEURS

Ne jetez dans les toilettes ni lingettes, ni protections périodiques, ni chiffons : ils bloquent les pompes de relevage vers la station de lagunage.



Les eaux usées de Combovin sont traitées au **site de lagunage** sis la Roche.

En 2021, une étude bathymétrique a été effectuée par Valence Romans Agglo (VRA); celle-ci **vérifie le niveau des boues dans chacun des bassins et analyse la teneur des polluants**. Cette étude montre que chacun des bassins comporte une accumulation de boue très importante - seul le premier bassin est rempli à environ 35% - ce qui peut réduire le niveau de performance de

la station d'épuration. Les **travaux de curage des trois bassins** vont commencer dès cet automne. VRA a réalisé un revêtement bicouche sur le chemin qui mène au site afin de faciliter la circulation des camions d'entretien. Les boues seront déshydratées sur place, classées en fertilisant de type II, **engrais organiques à effet «court terme»**, apportant essentiellement de l'azote et du phosphore, le PH étant proche de la neutralité.

CIMETIERE : INSTALLATION DE BANCS

Deux bancs de pierre ont été installés à proximité du monument aux morts, un de chaque côté de l'allée centrale. Ainsi, lors des visites à vos défunts ou encore lors des cérémonies, une assise pérenne vous est proposée. Nous remercions Yves Chazalet pour cette mise en place.



LE SAVIEZ-VOUS ? Ces blocs de pierre installés maintenant au cimetière et au-devant de la salle des fêtes sont les pierres de taille « recyclées » de l'ancien pont de la route de Chabeuil. En effet, des pluies orageuses d'une rare intensité se sont abattues sur la région le 5 juillet 1971 en provoquant des inondations et d'importants dégâts, ce pont franchissant la Véore n'avait pu lui-même résister à ces pluies diluviennes.

MIEUX ACCOMPAGNER NOS AINÉS

SORTIR PLUS

NOUVEAU DISPOSITIF SUR LA COMMUNE

Véhiculé et accompagné Gratuit :

- **Critères** : Avoir plus de 75 ans et être retraité AGIRC-ARRCO (tous les anciens salariés du secteur privé)
- Service accessible **sans conditions de ressources**.
- Pour en bénéficier, il suffit, dès lors que vous aurez un premier besoin de sortie, d'en faire la **demande par téléphone** au 0 971 090 971 (service gratuit + prix d'appel) ou d'**effectuer une demande de rappel via le site <https://services75ans.agirc-arrco.fr>**

Les informations qui vous seront demandées : Nom, Prénom, adresse et numéro de sécurité sociale.

Un compte Sortir Plus vous sera ouvert par votre téléconseiller et crédité d'une enveloppe de **450 € maximum utilisable tout au long de l'année**. Dès lors, il ne vous reste plus qu'à le contacter chaque fois que vous souhaitez organiser une sortie (courses, coiffeur, rendez-vous médicaux, visites à la famille, promenade...).

QUE DEVIENNENT LES DÉCHETS TRIÉS ?



Depuis octobre 2021, tous les emballages et papiers se trient au sein d'un même conteneur (le jaune), mais **QUE DEVIENNENT-ILS ENSUITE ?**

Une fois la tournée terminée, le camion de collecte se dirige vers le centre de tri du Sytrad à Portes-lès-Valence, où les déchets subissent un tri plus poussé afin de les séparer par matériau.

- 83 % des déchets entrant au centre de tri sont recyclés. Après avoir été conditionnés en balles de 1 m³, ils sont acheminés vers des usines de recyclage.
- Les 17 % restants sont constitués d'erreurs de tri (déchets autres que des emballages, déchets jetés en sacs...). Ils sont envoyés vers le centre de valorisation de Beauregard-Baret où ils devront être retriés.

QUE DEVIENNENT LES DÉCHETS TRIÉS PAR LE SYTRAD ?



CAS SPÉCIFIQUE DU VERRE

Après la collecte, il est acheminé directement chez un verrier en Ardèche qui le recycle en de nouvelles bouteilles en verre.

COMMENT AMÉLIORER VOTRE GESTE DE TRI ?

- Emballages et papiers : la collecte sélective, ce n'est que pour les emballages et les papiers. Tous les autres objets (jouet, textiles, vaisselle, tuyau d'arrosage...) sont à déposer en déchèterie, même s'ils sont en plastique.
- N'imbriguez pas les déchets : imbriquer une bouteille en plastique dans une conserve ou les pots de yaourt dans la boîte de céréales, c'est tentant... Et pourtant, cela rend le tri et donc le recyclage impossible.
- En vrac sans sac : ne mettez pas vos déchets dans un sac plastique : ils ne pourront pas être triés et partiront en refus. Ils sont à déposer, en vrac, directement dans les conteneurs.

CONTACT :
04 75 81 30 30
Toutes vos démarches
en ligne sur Agglae.fr

MOBILISATION CONTRE LES VIOLENCES



Le mardi 27 juin et les jours suivants, nos communes ont été partout en France le théâtre de troubles graves, qui ciblaient avec une extrême violence les symboles républicains que sont les hôtels de ville, les écoles, les bibliothèques, les polices municipales. Les habitants sont les premières victimes de ces agissements. Les élus eux-mêmes

sont insultés, menacés, parfois violentés et agressés dans leur chair. C'est pourquoi, à l'appel de l'Association des Maires de France : une mobilisation civique contre les violences a été organisée lundi 3 juillet à 12h devant toutes les mairies de France.

Avec l'ensemble des élus du territoire national, les élus combovinois et citoyens se sont rassemblés devant la mairie pour dire stop aux violences, aux actes de dégradations et montrer notre attachement à l'ordre républicain et souhaiter un retour à la paix civile.



SÉANCE DU 8 JUIN 2023

DÉLIBÉRATION : DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN SUR LA VENTE DE LA PARCELLE CADASTRÉE SECTION A N°440

Madame le Maire rappelle que la parcelle cadastrée section A n°440 est une parcelle bâtie de 48a 74ca appartenant aux consorts DAGOSTINO située 110 Grande Rue.

Le prix de vente de ce bien est de 490 000 EUR. Le conseil municipal ne préempte pas.

DÉLIBÉRATION : DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN SUR LA VENTE DE LA PARCELLE CADASTRÉE SECTION A N°733

Madame le Maire rappelle que la parcelle cadastrée section A n°733 est une parcelle non-bâtie de 26a 31ca appartenant à la SCI Graines D'AWARA située chemin de Saint-Geney. Le prix de vente de ce bien est de 145 000 EUR.

Madame le Maire explique qu'une servitude de passage existait mais désormais la commune est propriétaire de la parcelle A735. Le conseil municipal ne préempte pas.

DÉLIBÉRATION : DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN SUR LA VENTE DE LA PARCELLE CADASTRÉE SECTION A N°360

Madame le Maire rappelle que la parcelle cadastrée section A n°360 est une parcelle non-bâtie de 07a 90ca appartenant à Monsieur LABROUSSE située chemin des Rollands.

Le prix de vente de ce bien est de 160 000 EUR.

Madame le Maire précise qu'une servitude de tour d'échelle est à constituer au profit du cimetière communal. Le conseil municipal ne préempte pas.

DÉLIBÉRATION : DEMANDE DE SUBVENTION AU DÉPARTEMENT POUR LES TRAVAUX DE L'ÉGLISE

Madame le Maire informe que divers travaux de réparation sont à prévoir sur l'Église St Martin. La zinguerie nécessite d'être reprise afin de limiter les problèmes d'humidité constatés sur différentes parties du bâtiment. Le fronton de la porte de l'église est aussi en mauvais état et nécessite d'être rénové.

Madame le Maire présente les devis reçus pour les travaux de l'Église. Et propose de solliciter au conseil départemental l'octroi d'une subvention la plus élevée possible au titre de la dotation de solidarité territoriale.

DÉLIBÉRATION : DEMANDE DE SUBVENTION AU DÉPARTEMENT POUR LES AMENDES DE POLICE 2023

La commune de Combovin projette des travaux sur le bâtiment communal, rue

des Friots. Le montant global estimatif de l'opération s'élève 17 612.08€ HT. Compte tenu de ces éléments, le Conseil Municipal décide :

- d'**AUTORISER** le Maire à solliciter auprès de Territoire d'énergie Drôme – SDED une aide financière de 20 % à 50 % du montant HT des travaux d'économies d'énergie inclus à l'opération de rénovation énergétique des appartements rue des Friots.
- de **CÉDER** à Territoire d'énergie Drôme - SDED les Certificats d'Economies d'Energie (CEE) qui seront issus des travaux réalisés.

DÉLIBÉRATION : DEMANDE DE SUBVENTION A L'ÉTAT POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES LOGEMENTS

Madame le Maire précise que cette demande de subvention est faite au titre de la DETR, de la DSIL et du fonds vert pour les 2 logements communaux Rue des Friots, pour les mêmes travaux actés dans la précédente délibération ainsi que pour les mêmes montants.

SÉANCE DU 6 JUILLET 2023

Madame le Maire annonce les démissions de messieurs Jérôme BONNARDEL et de Pascal JUNIQUE

DÉLIBÉRATION : DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN SUR LA VENTE DE LA PARCELLE CADASTRÉE SECTION D N°649

Madame le Maire rappelle que la parcelle cadastrée section D n°649 est une parcelle bâtie de 00ha 12a 97ca appartenant à Monsieur SALINGUE située 45 Rue Santon. Le prix de vente de ce bien est de 515 000 EUR. Le conseil municipal ne préempte pas sur la vente de ce bien.

DÉLIBÉRATION : DEMANDE DE SUBVENTION AU DÉPARTEMENT POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES LOGEMENTS COMMUNAUX RUE DES FRIOTS

Ces dernières années, l'appartement au-dessus de la mairie et celui-aussi dessus restaurant, ont déjà bénéficié de travaux (changement de menuiserie ou de chauffage plus performant), Madame le Maire confirme la volonté du conseil municipal de réaliser des travaux d'amélioration énergétique sur les 2 autres logements communaux.

Madame le maire présente les devis reçus pour les deux logements communaux situés 115 et 117 rue des Friots. Le montant global estimatif de l'opération s'élève 17 612.08 € HT.

Madame le Maire propose de solliciter la subvention la plus élevée possible au Département.

DÉLIBÉRATION : CRÉATION D'UN POSTE D'UN AGENT À TEMPS NON COMPLET

Madame le Maire propose à l'assemblée, la création d'un emploi d'un agent de cantine et en charge de l'entretien des locaux de l'école, de la mairie et de l'annexe au grade d'adjoint technique, permanent à temps non complet à raison de 16 heures 25 minutes hebdomadaires, soit 16,42h à compter du 1^{er} septembre 2023.

La nature des fonctions sera précisée par une fiche de poste remise à l'agent à son arrivée.

DÉLIBÉRATION : DÉSIGNATION DU DÉLÉGUÉ SUPPLÉANT REPRÉSENTANT LA COMMUNE AU SEIN DES INSTANCES DU PARC RÉGIONAL DU VERCORS

Les délégués au Parc sont le relai des positions du conseil municipal auprès du Parc du Vercors, contribuent aux décisions du Parc dans une logique d'intérêt général du territoire et sont les ambassadeurs du Parc au sein de leur collectivité et sur leur territoire.

Madame Véronique BAUDOUIIN se propose pour devenir déléguée suppléante au sein des instances du Parc Régional Du Vercors.

QUESTIONS DIVERSES

- Schéma incendie : Présentation du rapport à programmer prochainement.
- Formation aux gestes de 1^{er} secours par la sécurité civile : 10 jeunes de 9 ans à 13 ans ont été présents pour 2 heures de formation avec un diplôme d'apprenti secouriste remis à chaque enfant à la fin. Le coût total de la formation est de 250 €.
- La commune de CHATEAUDOUBLE se dessaisit de ses chaises : la commune de COMBOVIN a validé cette acquisition.

SÉANCE DU 31 AOÛT 2023**DÉLIBÉRATION : AVENANT N°2 À LA CONVENTION DU 20/10/2015 DÉTERMINANT LE FONCTIONNEMENT DU RPI**

Madame le Maire précise qu'il convient d'établir un avenant à la convention qui redéfinit la répartition des frais de fonctionnement du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) des communes de CHATEAUDOUBLE, COMBOVIN et PEYRUS.

Les parties conviennent que le total des dépenses et frais de fonctionnement est réparti entre les communes adhérentes en une part fixe et une part variable en fonction du nombre d'élèves :

- La part fixe correspond à 70% du total des charges de l'année d'exercice divisée de manière égale entre les trois communes
- La part variable correspond à 30% de total des charges de l'année d'exercice divisé par le nombre total des élèves du RPI toutes communes confondues,

multiplié par le nombre d'enfants habitant la commune concernée à la rentrée n-1 auquel il est ajouté les enfants inscrits avec dérogation.

La part de la commune = $[(\text{total des charges} \times 70\%) / 3] + [((\text{total des charges} \times 30\%) / \text{nombre d'élèves du RPI}) \times \text{nombre d'élèves par commune}]$

DÉLIBÉRATION : MISE EN PLACE DE LA NOMENCLATURE M57 À COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2024

Aujourd'hui, La comptabilité de la commune est faite avec la nomenclature M14, nomenclature spécifique pour les communes de moins de 500 habitants. Madame BAUDOUIN et Madame le Maire présentent la nouvelle nomenclature.

Vu l'avis favorable du comptable en date du 21 août 2023, et l'exposé fait, ceci étant exposé, Madame le Maire propose :

- **D'ADOPTER** la mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable de la M57, pour le Budget principal de la Commune de COMBOVIN, à compter du 1^{er} janvier 2024

DÉLIBÉRATION : APPROBATION DU RAPPORT DE LA CLECT 2023 DE VALENCE ROMANS AGGLO

Vu le rapport 2023 de la CLECT de la Communauté d'agglomération Valence Romans Agglo, qui fixe l'évaluation des charges nettes relatives aux transferts au 1^{er} janvier 2023 et aux demandes de révision libre des attributions de compensation, et qui concernait :

- Le transfert d'un agent de ROMANS au service pays d'art et d'histoire de la communauté d'agglomération
- La subvention à la cordonnerie par ROMANS-SUR-ISERE
- Le déménagement des classes CHAM de l'école Bayet

DÉLIBÉRATION : DÉCISION MODIFICATIVE N°03-2023 AU BUDGET PRIMITIF

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2023, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT		DÉPENSES	RECETTES
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	1 553	
732120	Dotation de Solidarité Communautaire		1 553
6287	Frais RPI	-3 000	
60631	Fournitures entretien	1 000	
60632	Fournitures de petit équipement	1 000	
61840	Divers : HACCP (Hazard Analyziz Critical Control Point)	1 000	

DÉLIBÉRATION : INSCRIPTION DE LA COLLECTIVITÉ AUX TRAVAUX D'INTÉRÊT GÉNÉRAL (TIG) ET TRAVAUX NON RÉMUNÉRÉS (TNR) - ET ACCUEIL DES « TIGISTES » ET « TNR » (ATIGIP)

Madame le Maire informe pour que la commune de COMBOVIN puisse recevoir des personnes condamnées à des travaux d'intérêt général ou à des travaux non rémunérés, il est nécessaire de demander l'habilitation de la Commune auprès du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de la Drôme et de signer la convention de partenariat jointe en annexe pour une durée de 3 ans.

Madame le Maire propose :

- **D'APPROUVER** la convention de partenariat relative au travail d'intérêt général prévue pour une durée de 3 ans jointe en annexe,
- **D'AUTORISER** la signature de ladite convention et de toutes pièces relatives à ce partenariat

DÉLIBÉRATION : APPROBATION DES STATUTS DE VALENCE ROMANS AGGLO

Madame le Maire propose d'approuver la modification des statuts proposée au titre de la compétence facultative 5 de Valence Romans Agglo, intégrant la nouvelle rédaction suivante : « Action culturelle : irrigation culturelle, artistique et patrimoniale du territoire par :

- Le soutien à la politique culturelle, artistique et patrimoniale par le biais de manifestations culturelles artistiques et patrimoniales à fort rayonnement et attractivité
- L'organisation de projets culturels et artistiques du territoire participant au rééquilibrage des propositions en direction des territoires ruraux et péri-urbains
- Le soutien aux associations et établissements implantés dans les équipements de l'agglomération et participant directement au développement culturel, artistique et patrimonial
- Le service du patrimoine labélisé Ville et Pays d'Art et Histoire, la gestion du Centre d'Interprétation d'Architecture et du Patrimoine (CIAP) sur les sites de la Maison du Mouton à Romans-sur-Isère et de la Maison des Têtes à Valence
- Le développement d'actions à la sensibilisation et la diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle et la coordination de la Fête de la Science, en lien avec les actions définies par la Région ».

DÉLIBÉRATION : VŒU POUR LA PRÉSERVATION DU PASTORALISME DANS LE DÉPARTEMENT DE LA DRÔME

NOTA : l'intégralité des procès-verbaux des réunions du conseil municipal est affichée à l'extérieur de la mairie jusqu'au conseil suivant et dans le bulletin municipal « Le Petit Combovinois ».

OUVREZ VOS ALBUMS DE FAMILLE

Sous l'impulsion du conseil municipal des jeunes, l'association Mémoire de la Drôme a proposé cette opération de collecte de documents le 22 juin 2023. Les objectifs :

- développer et enrichir les fonds multimédias sur les communes drômoises concernant la vie locale
- montrer l'évolution du mode de vie et des coutumes afin de les transmettre.
- enrichir le site internet www.memoire-drome.com

Un grand MERCI à tous les participants et au technicien et bénévoles de cette association. Plusieurs centaines de photographies ou cartes postales sont venues enrichir ce fond patrimonial.



CADRANS SOLAIRES DE COMBOVIN

RESTAURATION DU CADRAN SOLAIRE DE LA FAÇADE DE L'ANCIENNE MAIRIE

Le cadran solaire de l'ancienne mairie, créé en 1989 dans le cadre du bicentenaire de la révolution, répertorié par la Société Astronomique de France, a été restauré cet été par monsieur Yves Opizzo, très attaché à Combovin. Spécialiste des cadrans

solaires, artiste, il en a été le créateur en 1989. La devise « 1789-1989 deux siècles d'aventures humaines » le blason de Combovin et des marguerites stylisées, en référence à la chapelle, figurent sur le cadran.

Un livret explicatif de la lecture de ce cadran peut être consulté en mairie.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Il existe actuellement huit cadrans solaires privés sur la commune notamment deux localisés rue du 22 juin 1944.

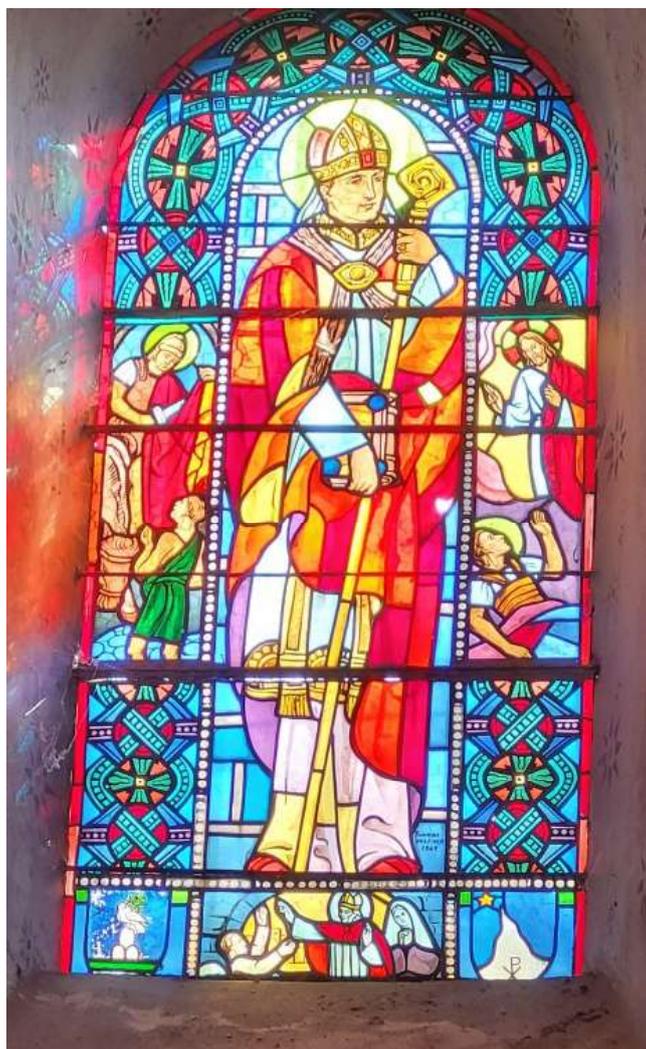
JOURNÉE DU PATRIMOINE

Une visite guidée a eu lieu dimanche 17 septembre. Celle-ci a réuni une vingtaine de participants qui pour certains, ont pu découvrir notre église et ses spécificités.

À l'origine, c'était un Prieuré qui dépendait de l'Abbaye de Cluny en Bourgogne. L'église, de forme rectangulaire, a été construite en 1843. Cependant, l'abside (derrière l'autel) est circulaire !

Le clocher a été rajouté en 1904, sa construction est accolée à l'église.

L'aménagement des églises, entre 1830 et 1880, incombait aux communes qui en étaient propriétaires, mais déjà, les petites communes rurales manquaient de financement.



Dans l'abside, le vitrail, offert en 1949, représente Saint Martin, nom de notre église. En bas à droite du vitrail se trouve le blason de Monseigneur Pic, évêque de Valence. Dans le coin gauche en bas, il y a un autre blason représentant une colombe avec un rameau d'olivier au-dessus de 3 pierres arrondies sur fond bleu. Blason du donateur ?

Toujours dans l'abside 4 grands tableaux de facture alsacienne, mélangeant l'histoire et la religion. Sur l'un, le Pape dans une barque avec ses gardes pontificaux (ancêtres des gardes suisses), sur un autre, la guerre de 1870 avec la bataille de Strasbourg (son église en arrière-plan) et un écu aux armes de la Lorraine.

ÉCOLE DE COMBOVIN

LE BAC À SABLE...

En cette rentrée, les élèves furent très heureux de découvrir un bac à sable flambant neuf dans la cour de l'école de Combovin ! Il fait de nombreux heureux ! Ils creusent des tunnels, transvasent le sable, ensevelissent des petites voitures, font rouler les véhicules de chantier, ... Voici le nouveau lieu où ils s'inventent leurs histoires...

« J'adore le bac à sable ! Il est génial ! »

« Trop cool le bac à sable ! »

« On s'éclate avec les autres, on est content du bac à sable ! »

« Trop trop bien... »

L'équipe pédagogique se compose

- de madame Martin-Zammit et madame Clauzier (le vendredi) qui accueille 21 CE1/CE2,
- de madame Fulcrand avec 19 CP/CE1 et de madame Molina AESH.

Ce sera une année sportive pour les 3 écoles du RPI, en lien avec les **Jeux Olympiques**. Les élèves de l'école de Combovin ont débuté un cycle **basket** avec monsieur Carton. Ils découvriront **l'escrime**, poursuivront leurs progrès en **natation** et pratiqueront d'autres sports.

L'équipe enseignante



ACCUEIL DE LOISIRS DE LA RAYE



L'ALSH a été créé en 2017 par l'initiative des communes de Châteaudouble, Combovin et Peyrus. Il gère les temps périscolaires du matin, du soir et du mercredi ainsi que les temps extrascolaires.

LES ACTIVITÉS ESTIVALES

Cet été, des activités ont été proposées sur les 3 communes.



LES PETITES MAINS DU RPI

C'était avec le soleil dans leurs cartables que les petits écoliers du RPI ont repris le chemin de l'école, sonnante aussi la rentrée pour les Petites Mains !

Malgré un essoufflement latent, les bénévoles comptent bien animer l'année scolaire au rythme des manifestations de saisons, et surtout récolter des fonds pour les 3 écoles. C'est avant tout le bien-être et l'épanouissement scolaire de nos enfants qui est le moteur de notre association.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez nous communiquer votre adresse mail. Vous recevrez ainsi nos [alertes manifestations](#). Vous pouvez aussi donner un coup de pouce aux Petites Mains par des dons de fournitures ou de vos inspirations pour des manifestations à venir. Toute idée est bonne à prendre et à étudier !

N'hésitez pas à nous contacter par mail ou venir nous rencontrer sur les manifestations ! Nous vous attendons nombreuses et nombreux pour cette nouvelle année, qui débutera par la [soirée de rentrée](#) le vendredi 13 octobre à la salle des fêtes de Châteaudouble puis la traditionnelle [vente des sapins de Noël](#) !

CONTACT : lespetitesmainsrpi@hotmail.fr



L'AVENIR COMBOVINOIS

La sainte Marguerite s'est bien passée même si nous aurions aimé que le week-end se termine d'une meilleure façon. Cela faisait longtemps qu'il n'y avait pas eu autant de monde et le beau temps a été au rendez-vous lui aussi.



Malheureusement les festivités de la mi-août ont été annulées mais comme le dit la chanson « Combovin n'est pas mort car il chante encore » et nous chanterons évidemment lors des fêtes que nous organiserons l'été prochain.

Concernant cette fin d'année 2023 : le **marché de Noël** aura lieu le dimanche 10 décembre de 10h à 18h à la salle des fêtes de Combovin. Si vous souhaitez y tenir un stand n'hésitez pas à nous contacter sur les réseaux sociaux ou par mail : avenir-combovinois@gmail.com.



Nous vous attendons nombreux pour ce dernier événement de l'année.

L'Avenir
Combovinois

UN ÉTÉ AVEC CASA MATTA

- La fête de la musique le 21 juin s'est déroulée sur la terrasse de l'auberge, après un moment de scène ouverte, nous avons proposé pour la première fois (avec notre nouveau matériel sono) un karaoké qui a rencontré un vif succès qui nous invite à renouveler l'expérience.

- C'est au cœur de l'été, le dimanche 6 août, que trois des musiciens de notre petit village, Vanessa Chaillou, Pascal Esnault, Pascal Guichard ont bercé les rêveries de la terrasse de l'auberge, grâce aux balades de Neil Young.

- Le samedi 2 septembre le frétilant groupe Skatapulse, a été le préambule de la fête de la Casa Matta.

- Le dimanche 3 septembre, la casa Matta a donc fait la fête avec Combovin et ses environs ! À différents lieux du village, ce fut une véritable corne d'abondance d'ateliers et de moments joyeux et intéressants : atelier réparation vélo - découverte du yoga - atelier fabrication d'abris et de nichoirs pour

les oiseaux, chauve-souris et insectes au jardin partagé lieu d'une exposition sur la biodiversité - zone de grat, - atelier peinture végétale- pétanque - club lecture - interprétation du texte par un conteur de Jean Giono « l'homme qui plantait des arbres » - atelier d'initiation musicale - concert du répertoire baroque dans l'église - initiation aux danses Forro et Cumbia.

La journée s'est poursuivie par un apéro partagé sur la terrasse de l'auberge, animé par une tombola loufoque, de la musique irlandaise et un karaoké. Ce fut une belle journée.

Beaucoup en ont profité pour reprendre leur adhésion annuelle.

- Le jeudi 7 septembre, la Casa Matta a participé au festival de films documentaires Ad Hoc avec la projection de Rosmerta Liberté égalité etc. Un débat en visio nous a mis en lien avec les autres lieux de diffusion de la Drôme.

Cela se déroulait à l'Auberge des 3 ruisseaux qui, cette année, un jeudi par mois, proposera d'autres soirées ouvertes aux autres associations locales. Un autre jeudi proposera de la chanson, un autre des soirées jeux, enfin le dernier sera consacré à des spectacles.

De beaux projets pour l'automne... Nous vous informerons très prochainement du programme.



CONTACT : casamatta.contact@gmail.com



Bonjour à toutes et tous,

Le 10 Septembre 2023 marque l'ouverture de la chasse, pour la saison 2023/2024. Les jours d'ouvertures sont, comme la saison 2022/2023, le mardi uniquement pour la plume, les autres jours sont les jeudis,

samedis, et dimanches et ce jusqu'au 14 janvier 2024, date de la fermeture pour le petit gibier.

En ce qui concerne le grand gibier, des battues pourront être organisées jusqu'au 29 février, et prolongées au 31 mars 2024 pour le sanglier si cela s'avère nécessaire.

PETIT RAPPEL : l'intervention des chasseurs dans les réserves de chasse est très règlementée et pilotée par un arrêté préfectoral, seul le sanglier peut y être chassé en battue.

Possibilité à l'affût ou à l'approche avec l'autorisation du détenteur de droit de chasse.

En ce qui concerne la réserve de chasse située à proximité et autour de la Chapelle, nous n'y intervenons que très rarement, deux fois au cours de la saison 2021/2022, une fois au cours de la saison 2022/2023 de préférence le samedi (pas le dimanche).

Lors de ces battues, des panneaux aux abords des routes et pancartes aux accès des sentiers sont mis en place pour prévenir toutes les personnes se trouvant dans le secteur, des consignes strictes sont données avant le départ.

Nous chasseurs de l'ACCA mettons tout en œuvre pour préserver la quiétude et la sécurité des randonneurs et vététistes qui souhaitent accéder au site.

Les Associations Jé un garage, l'Avenir Combovinois, la Casa Matta, la Raye en transition et l'ACCA ont organisé la deuxième édition de la course de caisses à savon qui a obtenu un réel succès, nous avons vécu un grand moment de convivialité au sein du village.

Comme tous les ans, en juillet, les associations l'Avenir Combovinois, l'ACCA et la société de chasse de La Chauméane ont organisé la fête de Sainte Marguerite, beaucoup de monde a participé au concours de boules.

Cependant, le samedi 19 Août, nous avons eu très peu d'inscriptions pour le concours de boules et le dimanche 20 Août nous avons dû annuler pour manque de participants.

Le président de l'Association Communale de Chasse Agréée.

Dominique Martin

CLUB DE L'AMITIÉ

Ce dernier trimestre a été marqué par la perte de notre fidèle adhérente Irène BAUDE. Nous renouvelons notre sympathie à sa famille.

Le 4 juillet, nous avons organisé une sortie « MASTROU » avec nos amis de Châteaudouble. Convivialité et bonne humeur étaient au rendez-vous.



Puis le 27 juillet - à l'invitation du Club de Châteaudouble - nous avons participé à un après-midi pétanque et jeux de société suivi d'une soirée grillades bien appréciée.

Au mois d'août, le Club a suspendu ses activités (canicule oblige !).

Le 30 août, nous avons repris nos rencontres et préparons notre vide greniers qui aura lieu le dimanche 8 octobre, devant la mairie. Venez nombreux !

Pour information, nous envisageons le repas choucroute pour le dimanche 28 janvier 2024.

Après les chaleurs estivales, nous espérons un automne météorologique agréable.

Club de l'Amitié

COMBOVIN

dimanche 8 octobre 2023

VIDE GRENIERS & PETIT ARTISANAT

devant la Mairie et la Salle des Fêtes (95 rue du 22 Juin 1944)

à partir de 9 heures jusqu'à 17 h 00
(snack et boissons sur place)

Pour les exposants (participation forfaitaire de 10,00 €)
Réservation..... jusqu'au 22 septembre 2023

Tél..... **06 83 36 55 42**

ou par mail : *dominiquedoree26@gmail.com*

Règlement au CLUB de L'Amitié, 220 rue de Santon, 26120 COMBOVIN

COVOITURAGE : L'APPLI KLAXIT

LE COVOITURAGE : UNE SOLUTION POUR TOUS, DES AVANTAGES POUR CHACUN

Le covoiturage présente de nombreux avantages pour les habitants d'un territoire comme le nôtre avec des secteurs urbains, péri-urbains et ruraux.

En testant le covoiturage vous allez réduire considérablement vos frais de transport en partageant les dépenses avec d'autres passagers. En adoptant cette pratique, vous contribuez à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, ce qui a un impact positif sur l'environnement.

Le covoiturage offre une alternative pratique et flexible vous permettant de gagner en mobilité et en autonomie dans vos déplacements quotidiens. Vous aussi aurez l'opportunité de rencontrer de nouvelles personnes et de tisser des liens sociaux enrichissants lors des trajets !

UNE NOUVELLE SOLUTION DE COVOITURAGE, EFFICACE, GRATUITE ET MÊME RÉMUNÉRATRICE !

Valence Romans Mobilités vous propose désormais la solution Klaxit.

Il s'agit d'une application de covoiturage simple, fiable et qui a fait ses preuves !

Grâce à Klaxit, vous bénéficiez d'avantages considérables pour vos trajets domicile-travail ou vos déplacements réguliers au sein de votre territoire.

En tant que conducteurs, vous serez rémunérés pour partager votre véhicule avec d'autres passagers ; en tant que passagers vos trajets seront entièrement gratuits ! Une solution gagnant-gagnant pour tous !

Pour profiter de tous ces avantages et rejoindre la communauté Klaxit, rien de plus simple ! Téléchargez gratuitement l'application Klaxit sur votre smartphone via l'App Store ou Google Play Store, créez votre profil et commencez à trouver des conducteurs ou des passagers dans votre commune et aux alentours.

INSCRIPTION ET INFORMATIONS :

Dès maintenant, rendez-vous sur notre site valenceromansmobilités.fr et sur l'appli Klaxit.

The infographic is a vertical orange and white graphic. At the top, it features the logos for 'VALENCE ROMANS mobilités' and 'klaxit'. Below the logos, the text reads 'Valence Romans Mobilités facilite vos covoiturations'. There are three main call-to-action buttons: 1. 'Je télécharge Klaxit' with a QR code. 2. 'Je me mets au covoiturage' with a car icon. 3. 'Je profite du Bonus Covoit' de 100€' with a gold coin icon. At the bottom right, there is a logo for 'CEE Les certificats d'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE'. At the bottom left, there is a small text: 'Voir modalités sur l'application Klaxit'.

CALENDRIER

Samedi 7 et Dimanche 8 octobre :

Chemin des artistes - *devant l'annexe*

Dimanche 8 octobre : Vide grenier -

Club de l'Amitié - *devant la mairie*

Vendredi 13 octobre à 19h00 : Soirée de rentrée des Petites Mains du RPI - *salle des fêtes de Châteaudouble*

Samedi 21 octobre : Conseil Municipal des Jeunes - *salle du Conseil à la Mairie*

Samedi 11 novembre à 11h00 : Armistice - *Place Lucien Faure*

Samedi 18 novembre à 19h00 : Soirée pizza au feu de bois et beaujolais - commande Beaujolais 2 € ; pizza jambon-champignons/4 fromages/merguez/ravioles 8 € avant le 15/11 : 06 25 64 81 20 (Joël) ou jeungarage@gmail.com - *jé un garage - s. des fêtes à consommer sur place ou à emporter*

Dimanche 10 décembre de 10h à 18h : Marché de Noël - Avenir Combovinois - *Salle des fêtes*

Dimanche 17 décembre : Bal folk - Casa Matta - *Salle des fêtes*



DÉCHÈTERIE MONTVENDRE

Lundi, mercredi et vendredi :

10h – 12h et 15h – 18h

Mardi et jeudi : 15h – 18h

Samedi : 9h – 17h

COMMUNICATION

- Installez l'application **PANNEAUPOCKET** ou consultez <https://app.panneaupocket.com/>
- Inscrivez-vous sur la liste de diffusion mail Communication Combovin en faisant la demande par mail à communication@commune-combovin.fr

Rédaction, édition et conception :
Commission communication Combovin

MAIRIE

95 rue du 22 juin 1944 - 26120 COMBOVIN

Tel : 04 75 59 82 71

Mail : mairie@commune-combovin.fr

À compter du 1^{er} juillet, Thomas vous accueille aux horaires d'ouverture :

Lundi et jeudi : 8h00 – 12h00

Mardi et vendredi : 13h30 – 17h00

Afin de vous référencer dans l'adressage, merci aux nouveaux résidents de nous contacter ou de se présenter à la mairie

VALENCE ROMANS AGGLO

1 Place Jacques Brel - 26000 VALENCE

Tel : 04 75 81 30 30

Mail : accueil@valenceromansagglo.fr

www.valenceromansagglo.fr